



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Jean Rostand
Les Martres-de-Veyre

Les Martres de Veyre, le 19 octobre 2026

Secrétariat d'Intendance
Affaire suivie par :
Aurore ALLO
0631479r@ac-clermont.fr
04 73 39 93 66
52 Rue Jean Zay
63730 Les Martres de Veyre

A l'attention des Parents d'Élèves

Objet :Facture Demi-Pension Septembre - Décembre 2026

Madame, Monsieur,

La facture de restauration scolaire du 1^{er} trimestre intitulée "**Avis des sommes à payer**" a été envoyée le mardi 20 octobre 2026 sur la boîte mail personnelle du responsable financier de l'élève.

L'expéditeur des messages est désormais : opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr
Pensez à vérifier vos spams/courriers indésirables.

Le paiement doit être effectué avant le **20 novembre 2026**.

Comment régler votre facture :

- ✓ **Privilégiez** le règlement par **Télépaiement** sur teleservices.ac-clermont.fr/ts
- ✓ Le règlement par **virement**
(Le RIB de l'établissement est indiqué sur la facture).

En cas de difficultés pour le paiement de la facture, vous pouvez adresser une demande au service intendance pour un paiement échelonné ou contacter Mme Guion assistante sociale pour une éventuelle aide du fonds d'aide à la restauration. Mme Guion est présente au collège les jeudis toute la journée et les vendredis après-midi. Elle est joignable par mail à l'adresse corinne.guion@ac-clermont.fr ou par téléphone au 04.73.39.93.66.

Restant à votre disposition pour toutes difficultés rencontrées, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

